

Travail en hauteur niveau 1 - Port du harnais

1 jour - 7 heures

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Protéger les travailleurs en les formant aux règles de sécurité liées au travail en hauteur
- Identifier les risques concernant les dangers que représente la hauteur
- Mettre en application les principes généraux de la prévention en appliquant la réglementation en vigueur.

PROGRAMME

1 Présentation du travail en hauteur

- La réglementation - Statistiques des accidents
- Les équipements de protection Individuelle et collective

2 Les principes fondamentaux

- Principe de retenue / Antichute / Maintien / Plain-vide et plain-pied
- Le facteur chute / La force choc / Tirant d'air

3 Le matériel

- Casque / Harnais / Antichute / Connecteurs / Cordes...

4 L'équipement

- Le dispositif d'amarrage :
 - Le support d'amarrage
 - Le dispositif d'ancrage
 - Élément de connexion
- Notions d'irréprochabilité et de redondance

5 Pratique

Mise en pratique de l'équipement propre à l'établissement et Présentation des différents systèmes existants (Évolution sur structure Initiation au Secours en hauteur).

MATÉRIEL ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel

Les méthodes pédagogiques utilisées correspondent aux activités de découverte, d'apprentissage et de mise en pratique des conduites à tenir, des techniques étudiées et de l'application des règles de sécurité. Vidéoprojecteur et paperboard

FORMATEUR

Formateur formé et expérimenté en travail en hauteur,, capable d'adapter la formation à vos contextes professionnels,
Pour plus d'information sur le profil du formateur, nous contacter.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en pratique avec l'utilisation du matériel et des process vus au cours de la journée de formation et QCM.
Evaluation de satisfaction.

ACCESSIBILITÉ

Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap.
Le service formation vous orientera si nécessaire vers le référent handicap dédié afin d'envisager vos éventuels besoins spécifiques :
Nom : LUTHAUD Marie-Laure Téléphone : 04 71 02 98 60

Mise à jour le 14 Août 2024

LES

- Formateur expert
- Conformité avec la réglementation
- Possibilité d'organiser la formation dans l'entreprise si effectif de 6 participants
- Taux de satisfaction : [détail sur le site internet](#)

PUBLIC

- Chef d'entreprise
- Salarié

PRÉREQUIS

- Absence de restriction médicale

LIEU, DATES et HORAIRES

CMA Le Puy-en-Velay

Mardi 22 octobre 2024
OU Mardi 17 décembre 2024
De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

TARIF

224€ nets de taxe

Prise en charge possible selon votre statut (FAFCEA, Opcv).

DÉLAI D'ACCÈS

Si le seuil de 8 stagiaires est atteint
Inscription possible jusqu'à 5 jours de la date de session

CONTACTS

✓ CMA Le Puy-en-Velay
Marlène TRINTIGNAC / 04 71 02 61 19
marlene.trintignac@cma-auvergnerhonealpes.fr

✓ CMA Monistrol-sur-Loire
Ghislaine RAVEL/ 04 71 02 98 65
ghislaine.ravel@cma-auvergnerhonealpes.fr

Siret : 130 027 956 00015
Enregistré sous le numéro 84691788769.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.